



Bienvenue dans l'Éducation nationale !

MGEN vous adresse ses plus sincères félicitations pour votre admission au concours !

Vous êtes désormais professeur fonctionnaire stagiaire.

MGEN devient votre organisme de Sécurité sociale obligatoire à compter du 1^{er} septembre 2015

En tant que gestionnaire de votre Sécurité sociale, MGEN a pour priorité de vous fournir un service de qualité et de vous guider dans vos démarches.

LA SECURITE SOCIALE AVEC MGEN

- **Où devez-vous vous affilier ?**
Après du centre de Sécurité sociale MGEN de votre lieu de travail.
- **Pourquoi devez-vous vous affilier ?**
Votre nouveau statut de fonctionnaire stagiaire, entraîne un changement de régime Sécurité sociale et nécessite une mise à jour obligatoire de vos droits, y compris si vous êtes déjà géré par la MGEN.
- **Comment vous affilier ?**
Afin d'accomplir les formalités nécessaires, vous devez *retirer, compléter et remettre votre dossier d'affiliation Sécurité sociale* lors d'un entretien individualisé avec un conseiller MGEN
- **Quels documents pour mon affiliation ?**
 - Une copie recto-verso de votre carte d'identité ou livret de famille ou passeport ou extrait d'acte de naissance.
 - Un relevé d'identité bancaire ou postal.
 - Une copie du pacs ou du certificat de concubinage ou du livret de famille portant la date du mariage...
 - Une copie de votre attestation de carte vitale.

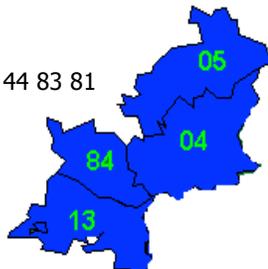
Afin d'assurer la continuité de vos droits aux prestations de la Sécurité sociale, il est impératif que nous vous rencontrions avant le 1^{er} septembre 2015.

Pour gagner du temps, venez rencontrer un Conseiller MGEN dès le 1^{er} juillet 2015, en prenant rendez-vous dans la section départementale de votre lieu d'affectation.

A défaut, vous devrez obligatoirement effectuer ces démarches, **les 26 et 27 août 2015 à l'université d'Aix-Marseille site St Charles à Marseille** où nos conseillers pourront exceptionnellement vous recevoir salle **BUI et BU2 de 8h00 à 18h30 sans interruption.**

MGEN du Vaucluse
ZAC La Cristole-Rue du Bon Vent
84058 AVIGNON Cedex
☎ 04 32 44 83 90/04 32 75 16 55/04 32 44 83 81
sd084dev@mgen.fr

MGEN des Bouches-du-Rhône
65, avenue Jules Cantini
13006 MARSEILLE
☎ 06 79 92 30 22
sd013dev@mgen.fr



MGEN des Hautes-Alpes
Le Triolet-11, bis rue du Forest d'entrais BP 128
05004 GAP Cedex
☎ 36 76
sd005dev@mgen.fr

MGEN Alpes-de-Haute-Provence
13, rue des Cabanons
04018 DIGNE LES BAINS Cedex
☎ 04 92 30 59 67
sd004dev@mgen.fr